



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 juin 2025

Publié le : 27/06/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (à compter de la question n° 4), M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4 et jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 4), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 11 et à compter de la question n° 13 incluse), M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 4), Mme Valérie HALLER (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 12), Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse)

Secrétaire :

Mme Pascale BILLEREY

Étaient absents :

M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Frédérique BAEHR, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 69), Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 69), M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n° 69), Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 12), Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 69), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 69), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 69), Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Pascale BILLEREY, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Julie CHETTOUH à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse et à compter de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Benoît CYPRIANI à Mme Lorine GAGLIOLO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY (pour la question n° 12), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 68 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Gilles SPICHER, Mme Juliette SORLIN à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 15 incluse) et à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 16), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6 et jusqu'à la question n° 68 incluse), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 16), Mme Marie ZEHAF à M. André TERZO

OBJET : 50 - Fourniture d'arbres et d'arbustes pour la Ville de Besançon

Délibération n° 007996

Fourniture d'arbres et d'arbustes pour la Ville de Besançon

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n°2	03/06/2025	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le renouvellement de l'accord-cadre relatif à la fourniture d'arbres et d'arbustes pour la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole. La procédure utilisée sera celle de l'appel d'offres ouvert. L'accord-cadre sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes et comportera 2 lots.

La Ville de Besançon, possède aujourd'hui un patrimoine arboré d'environ 20 000 sujets répartis dans les parcs, jardins, cours d'écoles, alignements de voiries, places,...(hors forêts et milieux naturels). En début de mandat, l'inventaire du patrimoine se montait à 15 000 arbres.

Pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique qui se traduit par un dépérissement accru du patrimoine arboré mature et l'apparition de plus en plus marquée du phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), couplés aux développement de nombreuses maladies cryptogamiques et d'attaques parasitaires, la Ville a engagé une stratégie ambitieuse de plantations d'arbres.

En effet la présence de l'arbre en ville est actuellement la seule solution efficace pour lutter contre les ICU compte tenu notamment de l'effet de rafraîchissement provoqué par l'évapotranspiration des végétaux.

Ainsi afin de compenser les mortalités et rendre plus résilients les espaces publics fortement minéralisés, l'objectif a été porté depuis le début du mandat à la plantation d'un millier d'arbres par an.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Arbres abattus	58	112	345	296	125	114	190	122
Plantations (hors arbustes)	121	142	544	620	1080	938	1025	1326

L'un des objectifs de ce marché passé en groupement de commande avec GBM est également d'harmoniser les provenances et qualités des plants achetés, et de recourir au Label Végétal Local dès lors qu'il s'agit d'espèces d'origines biogéographiques contrôlées garantissant leur patrimoine génétique.

Notifié en octobre 2023, le marché actuel a permis l'achat d'arbres pour un montant de 190 602 € et l'achat d'arbustes à hauteur de 58 755 €.

Sur cette base et au regard des besoins complémentaires exprimés par GBM, l'estimation des dépenses annuelles à venir est d'environ 200 000 €.

Pour se faire, la Ville de Besançon souhaite renouveler son marché de fourniture d'arbres et d'arbustes sous la forme d'un accord-cadre passé en appel d'offres ouvert.

Le marché sera alloté, avec un lot n°1 multi-attributaires pour la fourniture d'arbres, et un lot n°2 mono-attributaire pour la fourniture d'arbustes.

La durée de l'accord-cadre sera de un an à compter de sa notification, reconductible 3 fois. L'objectif étant de pouvoir disposer d'un marché notifié pour septembre 2025 afin de pouvoir commander les arbres de la prochaine campagne de plantation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à lancer l'accord-cadre de fourniture d'arbres et d'arbustes pour les besoins de la Ville de Besançon,
- à signer l'accord-cadre avec les titulaires retenus par la Commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Pascale BILLEREY
Conseillère Municipale Déléguée

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT